

**AVIS DE CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
POUR LE RECRUTEMENT
D'UN POSTE DE TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER 2^{ÈME} CLASSE
SPECIALITE TECHNIQUES BIOMEDICALES**

Publié le 2 Décembre 2022 sur le site de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace

Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg organisent un concours externe sur titres de **Technicien Supérieur Hospitalier de 2^{ème} classe, spécialité techniques biomédicales** en application de l'article 4 du décret 2011-744 du 27 juin 2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers de la fonction publique hospitalière en vue de pourvoir **1 poste vacant**.

Peuvent faire acte de candidature, les candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé correspondant à l'une des spécialités mentionnées aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 12 octobre 2011 dans l'un des domaines correspondant aux fonctions statutairement dévolues aux techniciens supérieurs hospitaliers.

Les candidatures, accompagnées de toutes pièces justificatives de la situation administrative des candidats, doivent être adressées aux :

**Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Recrutement - Concours
1, Place de l'Hôpital
B.P.426
67091 STRASBOURG**

dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage du présent avis sur le site de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace.

(Délai d'inscription : 2 Février 2023)

**P. LE DIRECTEUR GENERAL,
P. LE DIRECTEUR ADJOINT,
La Cadre Supérieur
Responsable du recrutement**



Francine KLEIN